

CHSCTD extraordinaire du 06 mai 2021

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD des Côtes d'Armor,

Nous ferons au plus court, privilégiant la tenue du CHSCTD, instance ô combien importante a fortiori actuellement et depuis plus d'un an... Même si ce ne sera pas facile tant nous avons de choses à dire.

La situation sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an ne doit pas nous faire oublier les difficultés rencontrées par nos collègues, qui sont parfois renforcées par ce contexte.

Au vu de ces conditions de rentrée, il serait peut-être opportun de fixer en urgence un prochain CHSCT extraordinaire, même court, nous avons beaucoup de choses à dire et beaucoup de questions à vous soumettre et de réponses à obtenir...

Pour ce qui concerne cette reprise, nationalement, le 25 avril, les organisations syndicales CFDT, FSU, SNALC, SUD et UNSA Education ont indiqué :

« Pour que l'école tienne : adapter, vacciner, recruter. 3 verbes qui résument nos demandes importantes pour atteindre un objectif qui ne l'est pas moins : tenir ».

L'UNSA Éducation demande au Président d'autoriser sans délai l'accès à la vaccination, quel que soit leur âge, pour tous les personnels volontaires des écoles, des collèges, des lycées et des universités, des centres de loisirs, des structures éducatives, des centres accueillants les personnes en situation de handicap ainsi qu'à tous les travailleurs et toutes les travailleuses les plus exposés en raison de leur activité professionnelle.

Pour l'UNSA Education, si les autotests représentent un nouveau levier pour lutter contre la propagation de l'épidémie, le protocole de leur utilisation doit, lui, urgemment être revu.

Nous terminerons en indiquant que nos collègues en ont ras la FAQ, pardon ras les FAQ !

L'info n'est véhiculée que par les FAQ et leurs mises à jour qui ne sont pas toujours répertoriées dans les protocoles transmis par le rectorat (on n'y retrouve pas tous les points).

Charge aux chefs d'établissements, directeurs et aux collègues de s'y retrouver dans toutes ces informations. Nous pointons souvent les difficultés rencontrées par les directeurs, sur qui tout repose. Nous le refaisons en vous disant que si l'administration avait transmis un mel clair annonçant aux parents les nouvelles mesures en vigueur cela aurait simplifié bien des choses, et surtout évité que les directeurs ne subissent, une fois encore, le mécontentement des parents. Nous vous le demandons au nom de l'UNSA Éducation.

Nous aurons beaucoup de questions à vous soumettre et surtout beaucoup de réponses à avoir.

Nous glissons quand même la situation de nos collègues en maternelle, sans masque face à des enfants souvent asymptomatiques (enseignants qui ne sont pas considérés cas contact lorsqu'il y a un élève positif dans leur classe !) et les problématiques de non-remplacement, qui entraînent des fermetures de classes où les enfants sont parfois des enfants d'enseignants, qui doivent eux même s'arrêter pour garder leurs enfants et ainsi de suite.

Il faut donc recruter pour éviter ces situations et permettre que des remplacements, a fortiori longs, se fassent, dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous remercions de votre attention.

Robin Maillot et Nadine Guédé
pour l'UNSA - Éducation